Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260610-26060511-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 5 JUIN 2026

Date de convocation : 27 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 28

Etaient présents :

Sylviane LAI, Maire, Marie-Jeanne MARC, Première Adjointe, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Véronique PROVOST, Maire déléguée de Milizac, Florence PHILIP, Arnaud QUEMENEUR, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Erwan APPERRY, Stéphane BEGOC, Patrice BLEUNVEN, Alain CHARLES, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Myriam HERVE, Michel LABBE, Erwan LANDURE, Jean-Pierre LANDURE, Clotilde LE GOFF, Fanny LE SAINT, Anthony MINOC, Eric PALLIER, Anne-Lise PRIGENT, Danielle SANJOSE, Erwan GAGNON, Agnès KERBRAT, Véronique DE POULPIQUET, Jean TUARZE, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice ; le quorum de 15 membres étant atteint

Absents et Pouvoirs :

Jean-Christophe PICART, pouvoir à Marie-Jeanne MARC
Céline LAMOUR, pouvoir à Véronique DE POULPIQUET
Jean-Pierre LANDURE, pouvoir à Véronique PROVOST à compter de 19H50
Erwan LANDURE

Secrétaire de séance : Myriam HERVE

26.06.05.11 – PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - DESIGNATION DE REPRESENTANT A LA COMMISION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Par courrier du 12 mai, Pays d'Iroise Communauté a invité les communes à désigner leur représentant (un titulaire et un suppléant) à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Ce courrier précisait que les textes ne prévoient pas de règles concernant la parité des membres de la CLECT, ni de représentation minimale des groupes d'opposition.

Il vous donc proposé de désigner un(e) titulaire et un(e) suppléant(e), soit :

Titulaire : Maire ;
Suppléante : Marie-Jeanne MARC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à la majorité.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 5 juin 2026

LE MAIRE, Sylviane LAI

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh